INFORMATION

Déclaration individuelle relative aux opérations des personnes mentionnées à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la société

LA PRESENTE DECLARATION N'A PAS FAIT L'OBJET D'UN CONTROLE DE L'AMF ET EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE EXCLUSIVE DU DECLARANT.

WENDEL
DECLARANT : Nicolas Celier, membre du Conseil de surveillance
INSTRUMENT FINANCIER: Actions
NATURE DE L'OPÉRATION : Acquisition
DATE DE L'OPÉRATION: 18 novembre 2013
DATE DE RECEPTION DE LA DECLARATION : 22 novembre 2013
LIEU DE L'OPÉRATION: Paris Euronext
PRIX UNITAIRE: 102,4 Euro
MONTANT DE L'OPÉRATION : 51 200 Euro
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES:

[&]quot;Les données à caractère personnel collectées par le biais de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique réservé à l'usage exclusif de l'AMF pour l'accomplissement de ses missions. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les personnes physiques concernées peuvent exercer leur droit d'accès aux données, et le cas échéant, les faire rectifier en s'adressant à la Direction des Emetteurs à l'AMF."